

Compte-rendu de la réunion ordinaire du conseil municipal du 30 mai 2011

Membres présents : KUNTZMANN Philippe, HALTER Christian, MATHIEU Jean-Yves, MAEHEL Jean-Charles, KAES Jean-Philippe,

WERNY Nicolas, QUIRIN Marianne, FLORENTIN Christine, MATTERN Gérard, HUCKERT Jean-François, EYDMANN Pierre, BOSSUET David

Membres absents avec excuse : GROSS Henri (procuration à MATTERN Gérard), SCHOEFFTER Sophie (procuration à HALTER Christian), MERTZ Jean-Michel (procuration à KAES Jean-Philippe)

Secrétaire de séance : Jean-Charles MAEHEL

Point 1 OJ : Approbation du compte-rendu de la séance du 11 avril 2011

Le CM approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 11 avril 2011.

Point OJ 2 : Décisions modificatives du budget Eau et du budget général

Entendu les explications du Maire, le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE les modifications du budget EAU comme suit :

<i>Articles</i>	<i>Intitulés</i>	<i>Montants</i>
Investissement		
2156 (dépenses)	Matériel spécifique exploitation	+ 10 000,00 €
1641 (recettes)	Emprunt	+ 10 000,00 €
Fonctionnement		
706129 (dépenses)	Modernisation des réseaux	+ 4 000,00 €
701249 (dépenses)	Redevance antipollution	+ 5 400,00 €
6135 (dépenses)	Locations mobilières	- 1 000,00 €
6063 (dépenses)	Fournitures d'entretien	- 1 000,00 €
654 (dépenses)	Pertes sur créances	- 1 000,00 €
7011 (recettes)	Eau	+ 6 400,00 €

- DECIDE les modifications du budget général comme suit :

<i>Articles</i>	<i>Intitulés</i>	<i>Montants</i>
Fonctionnement		
6257 (dépenses)	Réceptions	+ 5 000,00 €
7022 (recettes)	Coupes de bois	+ 5 000,00 €

Point 3 OJ : Tarifs salle des fêtes

Entendu les explications du Maire,

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les tarifs de location de la salle des fêtes, à compter du 1^{er} juin 2011, comme suit, en précisant qu'il n'y aura plus de location distincte entre la « petite » et la « grande » salle, il y aura uniquement une location pour l'ensemble des salles, à savoir :

	<i>Habitants et associations locales</i>	<i>Personnes extérieures</i>
1 journée	150,00 €	300,00 €
Week-end	200,00 €	390,00 €

Point 4 OJ : Participation des riverains aux travaux AEP du chemin du Falkenstein

Le CM,

Entendu les explications de l'adjoint, Christian HALTER,

Après concertation avec les riverains,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE que chaque riverain concerné par l'adduction d'eau du chemin du Falkenstein devra s'acquitter d'une somme de 5 932,40 €.

Point 5 OJ : Indemnité de conseil du percepteur

Le CM prend connaissance du calcul de l'indemnité de conseil 2010 de Madame la Trésorière de Rosheim, pour un montant de 460,62€ brut.

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'accorder à Madame la Trésorière de Rosheim l'indemnité de conseil 2010 pour un montant de 460,62€
- AUTORISE le Maire à effectuer le paiement ainsi que les précomptes CSG, RDS et 1% solidarité
- INDIQUE que la dépense est prévue au budget primitif 2011.

Point 6 OJ : Schéma départemental de coopération intercommunale

En attente d'informations complémentaires, le Maire propose au CM de présenter ce point à une séance ultérieure du conseil municipal.